

Asimbonanga

Ces chansons qui font l'histoire

Auteur : Foulon Peggy
Juin 2014



01 Fiche pédagogique

Place dans les programmes

Collège - 3^e

Dans le cadre du programme d'histoire remanié (septembre 2013), l'étude de cette chanson s'inscrit dans la deuxième partie du programme d'histoire, nommée « Une géopolitique mondiale depuis 1945 », et plus précisément dans le thème qui s'intitule « Des colonies aux États nouvellement indépendants ».

Collège - 5^e

L'étude de cette chanson peut s'inscrire dans la première partie du programme d'éducation civique de 5^e portant sur « Des êtres humains, une seule humanité » en particulier le thème 1 : « Différents mais égaux, égalité de droit et discriminations ».

Compétences

- Compétence 1 – La maîtrise de la langue française : lire et comprendre des textes variés.
 - utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire ;
 - dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu ;
 - repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et implicites.
- Compétence 4 – La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication. Si le professeur décide de faire l'activité en salle informatique, ou bien s'il la donne en devoir à la maison, les items suivants peuvent être travaillés :
 - 1.2: Je sais accéder aux logiciels et aux documents disponibles à partir de mon espace de travail ;

Lycée

Niveau terminales ES et L

Dans le cadre des programmes d'histoire des filières ES et L, l'étude de cette chanson s'inscrit dans le thème 3 de géographie, intitulé « Dynamiques des grandes aires continentales », et plus précisément dans la question sur « l'Afrique, les défis du développement ».

Notions

Afrique du Sud, discriminations, racisme, apartheid, ségrégation, inégalités, libertés, Nelson Mandela, droits civiques.

- 4.3: Je sais utiliser les fonctions principales d'un outil de recherche sur le web.
- Compétence 5 – La culture humaniste :
 - avoir des connaissances et des repères relevant du temps, de l'espace, de la culture artistique, de la culture civique ;
 - identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions ;
 - lire et utiliser différents langages : un texte et une musique ;
 - faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité.

02 Séquence pédagogique

Présentation de la chanson

Pistes de travail

Les élèves pourront travailler, dans un premier temps, sur une écoute approfondie afin de repérer la particularité multiraciale de la chanson. Puis, ils pourront, à partir de recherches personnelles ou de documents et d'explications du professeur, comprendre le contexte historique qui explique le succès qu'a eu cette chanson partout dans le monde. Il est tout à fait envisageable de réaliser un travail de biographie sur Nelson Mandela dans la suite de l'activité. Puis, le texte et la musique seront étudiés de manière plus approfondie au regard du contexte historique.

Ces différentes activités pourront être réalisées avec le professeur de musique pour la partie plus technique.

Auteurs

Johnny Clegg est l'auteur, le compositeur de la chanson *Asimbonanga* qu'il interprète en 1986 avec son groupe Savuka. Le chanteur est né en Angleterre en 1953 et s'installe avec sa mère à l'âge de 7 ans à Johannesburg. Il s'initie à la musique vers l'âge de 15 ans et apprend les rudiments de la musique zouloue. Le groupe Savuka se forme en 1986, se compose de Johnny Clegg, un Blanc, et de choristes et musiciens Noirs. La formation de ce groupe multiracial raisonne comme une provocation dans l'Afrique du Sud marquée par l'apartheid, son nom signifie « nous sommes debout ».

La musique

La musique est, comme le texte, un mélange entre la culture sud-africaine et la culture anglaise. La polyphonie ainsi que les percussions appartiennent à la musique africaine tandis que la guitare électrique, la basse ou la batterie sont des instruments pop rock de la culture anglo-saxonne.

Le contexte historique

La chanson *Asimbonanga* ne peut se comprendre sans le contexte de l'apartheid. Il s'agit d'un régime de ségrégation systématique des populations noires qui est devenu un système de gouvernement en 1948. Les premières mesures de discrimination apparaissent en 1911 : les emplois qualifiés étaient réservés aux Blancs, les Noirs avaient pour interdiction d'acheter ou de louer des terres en dehors des réserves. À partir des années 1950, toute une législation sépara les communautés blanche et noire sur une base raciale. Avec l'indépendance en 1961, l'apartheid est encore renforcé.

Les populations de couleurs, Noirs mais aussi Indiens et Métis, cherchent, dès les années 1920, à s'organiser et à s'unifier afin de défendre leurs droits et leurs libertés au sein d'un pays dominé, à l'époque, par une minorité blanche « Afrikaners » (Blancs d'origine non anglophone essentiellement néerlandais) ou d'origine britannique. C'est le Congrès national africain (ANC), parti politique fondé en 1912, qui porte l'essentiel des revendications et des protestations anti-apartheid qui se veulent pacifiques jusqu'au massacre de Sharpeville en 1960. Une manifestation, nonviolente, contre la loi obligeant les Noirs à avoir un laissez-passer est réprimée dans le sang par la police (69 morts et plus de 150 blessés). Le gouvernement interdit les organisations noires et l'ANC. Son chef Albert Luthuli obtient cette année-là le prix Nobel de la paix.

Nelson Mandela, membre de l'ANC depuis 1943, fonde alors une branche armée du parti appelée « *Umkhonto we Sizwe* » (le fer de lance de la nation) et lance des opérations de sabotage et terroristes.

Il est arrêté par la police en août 1962 avec ses compagnons de lutte comme Walter Sisulu, Oliver Tambo et condamné à la prison à perpétuité et aux travaux forcés. Il devient un des prisonniers politiques les plus connus dans le monde, symbole de la résistance à l'apartheid. Les émeutes se poursuivent et deviennent de plus en plus sanglantes à Soweto et dans d'autres townships. La pression internationale se fait de plus en plus forte et quelques signes d'apaisement apparaissent à la fin des années 1970 : syndicats noirs autorisés en 1979, partis multiraciaux en 1985, levée de l'interdiction sur les mariages mixtes. Mais il faut attendre 1990 et la présidence de Frederik de Klerk pour mettre fin à l'apartheid, légaliser l'ANC et faire libérer Nelson Mandela. En 1994, il devient le premier président Noir de l'Afrique du Sud.

Traduction de *Asimbonanga* (Mandela)

Nous ne l'avons pas vu (Mandela)

Nous ne l'avons pas vu
 Nous n'avons pas vu Mandela
 À l'endroit où il est
 À l'endroit où on le retient prisonnier

Oh, la mer est froide et le ciel est gris
 Regarde de l'autre côté de l'île dans la Baie
 Nous sommes tous des îles jusqu'à ce
 qu'arrive le jour
 Où nous traversons la mer de flammes

Un goéland s'envole de l'autre côté de la mer
 Je rêve que se brise le silence
 Qui a les mots pour faire tomber la distance

Nous ne l'avons pas vu(e)
 Nous n'avons pas vu notre frère
 Nous n'avons pas vu notre sœur
 À l'endroit où il (elle) est
 À l'endroit où il (elle) est mort(e)
 toi ! Hé toi !
 Hé toi, et toi aussi !
 Quand arriverons-nous à destination ?

Le texte fait directement référence à Nelson Mandela dont le surnom « Madiba » est né en Afrique du Sud en 1918. Il est devenu le symbole de la lutte anti-apartheid, a été condamné à la prison à vie de 1964

à 1990 et devient le premier président Noir de l'Afrique du Sud de 1994 à 1999. Il mène alors une politique de réconciliation et pose alors les bases d'une nouvelle démocratie. Il reçoit conjointement avec Frederik de Klerk le prix Nobel de la paix en 1993.

Le groupe Savuka s'engage dans la critique de son incarcération depuis 1964 sur l'île de Robben Island au large du Cap. Beaucoup de personnes en 1986, quand la chanson est sortie, n'avait jamais vu Mandela « *Asimbonanga Asimbonang' uMandela thina Laph'ekhona Laph'ehleli khona* ».

Le texte réclame la libération de Mandela : « *Broken silence is what I dream, Who has the words to close the distance* ». Il cite également Steve Biko, Victoria Mxgengen, Neil Aggett, des militants de la lutte anti-apartheid assassinés.

Le texte est une alternance entre les refrains en zoulou et les couplets en anglais, un symbole de fraternité multiraciale, un acte provocateur. Le titre de la chanson a été choisi en zoulou avec cette même intention. Johnny Clegg, dans le clip de la chanson et pendant les très nombreux concerts qu'il a donnés, danse comme les zoulous. Le texte encourage à l'union des peuples : « *We are all islands* ».

La chanson devient un hymne international anti-apartheid et devient un tube.

La communauté musicale s'engage et le 11 juin 1988, un impressionnant défilé de rockstars avait fêté ses 70 ans et demandé sa libération lors d'un festival au stade Wembley à Londres : Sting, Peter Gabriel, George Michael, Eric Clapton, Dire Straits, Stevie Wonder, Whitney Houston...

« La musique a une puissance qui défie la politique » disait Nelson Mandela.

03 Pour aller plus loin

Pistes pédagogiques et prolongements

Prolonger la séance en musique

- *Mandela Day* du groupe anglais Simple Minds ;
- Miriam Makeba : chanteuse et activiste politique sud-africaine.

Prolonger la séance en film

- *Invictus* de Clint Eastwood, 2009 ;
- *Mandela : un long chemin vers la liberté* de Justin Chadwick, 2013.